

## Des solutions pour toutes les situations

*Il est facile de s'organiser afin qu'une soirée entre amis, un dimanche en famille ou un retour de repas d'affaires ne se terminent pas tragiquement.*

- > La solution la plus simple consiste à consommer des boissons qui ne contiennent pas d'alcool : eaux, sodas, jus de fruits, etc.
- > Organisez-vous en amont en choisissant le « **conducteur désigné** » ; celui qui ne consommera pas d'alcool afin de pouvoir reconduire tout le monde à bon port.
- > Si vous avez consommé un peu d'alcool, avant de décider de prendre le volant, mesurez vous-même votre taux d'alcoolémie. Il existe deux types d'éthylotests, disponibles dans le commerce :
  - **les éthylotests chimiques**, qui ne peuvent être utilisés qu'une seule fois ;
  - **les éthylotests électroniques**, qui sont réutilisables.
- > Si vous avez consommé de l'alcool et si, au moment de prendre le volant, vous ne connaissez pas votre taux d'alcoolémie ou si vous savez qu'il est égal ou supérieur à 0,5 g/l, **des solutions de dernière minute** existent :
  - attendre que l'alcool soit éliminé, en finissant la nuit sur place ;
  - prendre une chambre dans un hôtel à proximité de son lieu de sortie ;
  - prendre les transports en commun, quitte à attendre leur remise en service au petit matin, ou appeler un taxi ;
  - pratiquer le covoiturage : solliciter des amis sobres pour se faire raccompagner ;
  - rentrer à pied...
- > Même si vous n'êtes que passager, il est de votre responsabilité de ne pas accepter d'être raccompagné par un conducteur ayant consommé de l'alcool, et dont le taux d'alcoolémie, au moment du départ, est inconnu ou supérieur à 0,5 g/l.

## La réglementation

- > Il est interdit de conduire avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,5 g/l d'alcool dans le sang (ou 0,25 mg par litre d'air expiré).
- > Tout conducteur en état d'alcoolisation et responsable d'un accident n'est indemnisé ni pour ses blessures ni pour les dégâts que subit sa voiture. Sa prime d'assurance peut être lourdement majorée, voire son contrat résilié.

## Les principales infractions au code de la route et leurs sanctions

Depuis juillet 2003	Amende (1)	Retrait de points	Suspension ou annulation du permis (1)	Immobilisation ou confiscation du véhicule (2)	Prison (1)
Conduite avec un taux d'alcoolémie $\geq 0,5$ g/l et $< 0,8$ g/l dans le sang (ou $\geq 0,25$ mg/l et $< 0,4$ mg/l dans l'air expiré)	135 €	- 6 points	Suspension de 3 ans	-	-
Conduite avec un taux d'alcoolémie $\geq 0,8$ g/l dans le sang (ou $\geq 0,4$ mg/l dans l'air expiré), ou en état d'ivresse, ou refus de se soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang	4 500 €	- 6 points	Suspension ou annulation de 3 ans (sans sursis ni « permis blanc »)	Immobilisation	2 ans
Récidive de conduite avec un taux d'alcoolémie $\geq 0,8$ g/l dans le sang (ou $\geq 0,4$ mg/l dans l'air expiré), ou en état d'ivresse, ou refus de soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang	9 000 €	- 6 points	Annulation de 3 ans de plein droit	Immobilisation ou confiscation	4 ans
Conduite en état d'alcoolisation et après l'usage de stupéfiants	9 000 €	- 6 points	Suspension ou annulation de 3 ans	Immobilisation ou confiscation	3 ans
Blessures involontaires avec incapacité totale de travail (ITT) de 3 mois ou moins, causées en état d'alcoolisation	45 000 €	- 6 points	Suspension de 10 ans (sans sursis ni « permis blanc »)	Immobilisation ou confiscation	3 ans
Blessures involontaires avec ITT de plus de 3 mois, causées en état d'alcoolisation	75 000 €	- 6 points	Suspension ou annulation de plein droit de 10 ans (sans sursis ni « permis blanc »)	Immobilisation ou confiscation	5 ans

1. Il s'agit d'un maximum ; en deçà, le juge reste libre de prononcer la sanction qui lui paraît la plus appropriée.

2. L'immobilisation et la confiscation du véhicule ne sont pas cumulables avec une peine de prison ou une amende.

Pour en savoir plus :  
[www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,  
 DU TOURISME ET DE LA MER  
 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES  
 LA GRANDE ARCHE - 92055 PARIS - LA DÉFENSE

Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif.



**CHANGEONS**

# L'ALCOOL ET LA CONDUITE

## MESURER ET PRÉVENIR LES RISQUES

Près d'un accident mortel sur trois est lié à l'alcool. Plus de la moitié de ces accidents se produisent les nuits de week-end, plutôt en rase campagne, hors intersection, et n'impliquent le plus souvent qu'un seul véhicule. Ces données démontrent que **les conducteurs qui ont consommé de l'alcool ne sont plus maîtres de leur véhicule.**

Il est intolérable que **1 300 tués, 3 166 blessés graves et 8 982 blessés légers** soient dus à l'alcool sur les routes, comme ce fut le cas en 2002.

## Ne vous laissez pas surprendre

- > Savez-vous qu'il y a autant d'alcool dans un verre de bière, un verre de vin et un verre de whisky-soda servis dans un bar ? Attention, à domicile, les doses sont variables selon la taille des verres, qui peuvent aussi être plus ou moins remplis.



Vin 10 cl à 12°    Bière 25 cl à 5°    Whisky-soda 3 cl de whisky à 40° + soda    Pastis 2 cl de pastis à 45° + eau    Planteur 2 cl de rhum à 50° + jus d'orange    Cognac 3 cl à 40°

- > En moyenne, chaque verre consommé fait monter le taux d'alcoolémie de 0,2 à 0,25 g/l. Ces chiffres peuvent être sensiblement supérieurs chez les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les individus minces.
- > Par ailleurs, certains paramètres comme l'état de santé, le degré de fatigue, une alimentation déséquilibrée, le tabagisme ou le stress contribuent à augmenter le taux pour une consommation identique.
- > La solution la plus simple pour ne prendre aucun risque consiste à ne pas consommer du tout d'alcool.

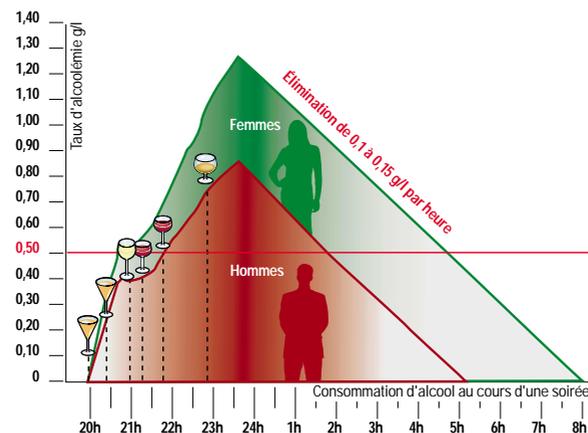
Attention

• Le taux maximal d'alcoolémie autorisé au volant est de **0,5 g par litre de sang**. Les éthylotests et les éthylomètres délivrent cette mesure par litre d'air expiré : le seuil légal à ne pas atteindre est fixé à **0,25 mg par litre d'air expiré**.

• Conduire avec un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à **0,8 g par litre de sang**, qui correspond à **0,4 mg par litre d'air expiré**, est un délit.

## Une élimination très lente

- > Quelle que soit la quantité d'alcool consommée, le taux maximal d'imprégnation de l'organisme est atteint :
  - une demi-heure après une absorption à jeun ;
  - une heure après une absorption au cours d'un repas.
- > En revanche, il faut beaucoup de temps pour éliminer l'alcool. Un sujet en bonne santé élimine 0,1 à 0,15 g/l d'alcool par heure.



- > Contrairement aux idées reçues, ni le café salé, ni une cuillerée d'huile ni de grands verres d'eau, ni aucune autre recette ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.

## Alcool, drogues et médicaments : un cocktail explosif

- > L'alcool est une substance psychoactive, qui agit sur le système nerveux central. La prise simultanée de drogues, qu'elles soient « douces » ou « dures », ne peut que renforcer ses effets. Un tel mélange peut provoquer des dysfonctionnements psychiques extrêmement dangereux pour votre vie et celle des autres usagers de la route.
- > Certains médicaments font également très mauvais ménage avec l'alcool, la combinaison entraînant notamment des baisses de vigilance.

**Conclusion :** Ne prenez en aucun cas le volant si vous avez à la fois bu de l'alcool et consommé des substances psychotropes.

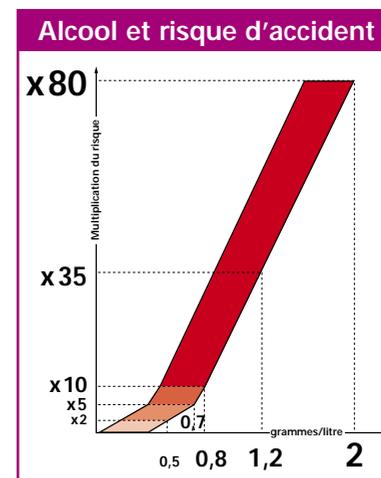
## Les effets de l'alcool sur le conducteur

L'alcool agit directement sur le cerveau, même à faible dose. Les premières perturbations sont constatées à partir de 0,3 g/l, mais se généralisent à partir de 0,5 g/l.

- > L'alcool rétrécit le champ visuel, la perception latérale des objets est donc altérée.
  - ▲ Danger lors d'une intersection, en agglomération...
- > La perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée.
  - ▲ Danger en cas de dépassement.
- > Le temps de réaction visuelle augmente. Chez un conducteur sobre, la durée moyenne de réaction est évaluée à une seconde. S'il présente une alcoolémie même légèrement positive, elle atteint au moins une seconde et demie.
 

À titre d'exemple : un véhicule roulant à 90 km/h parcourt 25 m en une seconde, 37 m en une seconde et demie. Ces 12 mètres – soit la distance parcourue pendant ce délai de réaction supplémentaire – peuvent sauver une vie !

  - ▲ Danger en cas de nécessité de freinage d'urgence.
- > L'alcool augmente la sensibilité à l'éblouissement.
  - ▲ Conduite dangereuse la nuit.
- > L'alcool diminue la vigilance ainsi que la résistance à la fatigue. En outre, la coordination des mouvements est perturbée.
  - ▲ Danger permanent dans toutes les situations de conduite.
- > Enfin, l'effet désinhibiteur de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à transgresser les interdits.
  - ▲ Vitesse excessive, négligence du port de la ceinture de sécurité ou du casque...



Si l'on admet que le risque d'accident est de 1 pour un conducteur avec 0 gramme d'alcool dans le sang, il est déjà multiplié par 2 à 0,5 gramme. Au-delà, il continue à augmenter de façon exponentielle selon la quantité d'alcool consommée.